



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

**C.P.A UNIBEL
PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011**

*Date : le 19 mars 2011, au 2^{ème} étage de l'aréna Jean-Laurin
Début de l'assemblée : 9h14*

1-Présences : *39 parents ont signé le registre de présences.*

Ordre du jour expédié par la poste.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour :

On ajoute directeur Revue sur glace et directeur patinage synchronisé au numéro 12) Élections.

*Proposé par : Isabelle Racette
Secondé par : Josée Beauséjour*

3- Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2010

*Proposé par : Rock Pageau
Secondé par : Sylvie Carrière*

4-Rapport du président :

*» C'est une année tranquille.
» Nous avons eu 226 inscriptions soit, 12 de moins que l'an dernier. On espère que ça va augmenter.*

5-Rapport de la vice-présidente :

*» On a 2288 inscriptions et 165 membres de plus que l'an passé dans la région des Laurentides.
» Nous avons organisé un bazar qui a rapporté 1583\$ dont 10% allait au club. Voir le rapport en annexe.
» Les compétitions Michel Proulx et des Jeux du Québec ont été un beau succès. On va essayer de la refaire l'an prochain.*

Le rapport de Mme Marie-Chantal Tremblay apparaît en annexe A



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

6- Rapport de la trésorerie :

- » *Dominique remercie de l'avoir nommée pour le prix Suzanne Laurin.*
- » *Cette année, les frais de banque ne nous étaient pas remboursés, on a donc fonctionné avec les dépôts directs pour payer les entraîneurs. Ceci nous a facilité la tâche.*
- » *Nous avons obtenu environ le même profit que l'an passé pour la compétition Michel Proulx soit 4800\$. Ce profit vient compenser les pertes normales de la soirée des patineurs et de l'école de printemps.*

a) Présentation et adoption du rapport financier 2009-2010

*Proposé par : Isabelle Racette
Secondé par : Julie Hébert*

b) Nomination des vérificateurs pour le bilan financier 2010-2011

- *Chantal Francoeur*
- *Marie-Claude Forget*

Le rapport de Mme Dominique Bélanger sur la trésorerie apparaît en annexe B

7- Rapport des différents dossiers :

7a) Le Programme Patinage Plus par : Julie Hébert

- » *108 inscriptions*
- » *Véronique Laurin était l'entraîneur responsable*
- » *Il y a eu 394 évaluations.*
- » *Julie nous montre les nouveaux écussons que nous utiliserons l'an prochain. Le contenu du programme reste toutefois le même.*

Le rapport de Mme Julie Hébert sur le programme patinage plus apparaît en annexe C

7b) Assistantes de programme par : Josée Beauséjour

- » *36 assistantes de programme cette année. Il y en a une qui a démissionné.*
- » *Il y a eu un bon pourcentage de présence.*
- » *Il y aura des places disponibles l'an prochain. Il faut avoir 11 ans au 30 septembre et avoir son préliminaire en style libre complété. Les assistantes ont une formation en début d'année.*

Le rapport de Mme Josée Beauséjour sur les assistantes de programme apparaît en annexe D



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

7c) La relève locale et régionale par : Isabelle Racette

- » Isabelle souligne que c'est son 1^{er} dossier cette année dans le CA
- » Il y a eu plusieurs changements d'adoptés cette année dont l'omission des équipes.
- » Il y a eu 62 inscriptions étapes et juvéniles.
- » 15 monitrices ont participé à la relève du club dont 13 d'entre elles sont allées à la relève régionale.
- » Isabelle remercie Ginette, Marie-Chantal et plusieurs autres pour leur bon coup de main.
- » Nous avons donné 41 médailles au club et nous avons reçu 8 médailles à la relève régionale.
- » Nous avons donné une photo podium aux enfants qui allaient à la relève régionale.
- » Nous n'avons pas fait de déficit. 70.11\$ de surplus. L'an passé, le déficit était peut être dû à l'achat des médailles pour les équipes.

Le rapport de Mme Isabelle Racette apparaît en annexe E

7d) les compétitions par : Roger Guérard

- » 49 patineurs inscrits à une moyenne de 3.8 compétition/patineur. 4 inscriptions de plus que l'an dernier.
- » Il y a 188 feuilles de compétitions qui ont été remises.
- » Des patineurs se sont démarqués au niveau provincial.

Le rapport de M. Roger Guérard relativement aux compétitions apparaît en annexe F

6e) École de printemps par : Martine Rochon

- » 174 inscriptions à des activités en ce moment.
- » Les revenus d'inscription à ce jour sont de 12901\$ et les dépenses sont de 13202\$. Cette année, on doit payer les taxes pour les heures de glace. On parle d'augmenter les frais d'inscription de 5\$ pour compenser l'augmentation du coût de la glace.
- » Il y a encore des places disponibles. Il y aura une journée d'inscription le 26 mars, et on pourra s'inscrire jusqu'au début de l'école de printemps. Il y a des places offertes aux autres clubs mais le cpa Unibel est priorisé.

Le rapport de Mme Martine Rochon apparaît en annexe G

7f) Tests par : Stéphanie Potvin

- » Stéphanie mentionne que le plus difficile dans son dossier était de trouver des juges.
- » Il y a eu 266 inscriptions aux 3 sessions de tests du club et centralisés. Il y en aura une autre en juin. Il y a eu 171 tests réussis et 95 échecs.
- » Stéphanie mentionne qu'on peut communiquer avec elle par le site internet.
- » Stéphanie mentionne qu'elle a essayé d'alterner les soirs pour les tests du club afin de pénaliser le moins possible les patineurs.
- » 2/3 des sessions de tests centralisés ont eu lieu à Mirabel.

Le rapport de Mme Stéphanie Potvin relativement aux tests apparaît en annexe H



Club de Patinage Artistique Unibel

8515, rue Saint-Jacques

Mirabel (Québec)

J7N 2A3

Téléphone: (450) 475-2060

Courriel : info@cpaunibel.com

7g) Patinage synchronisé par : Nathalie Favreau

»Nathalie a remplacé Graziella cette année. Elle mentionne que c'est une grosse organisation au niveau de la gestion.

»L'équipe pré-novice est composée de 16 filles dont 4 proviennent de l'extérieur. Elles sont âgées de 12 à 16 ans. L'équipe intermédiaire est composée de 17 filles dont 4 proviennent de l'extérieur. Elles sont âgées de 17 à 25 ans.

»La gestion des 2 équipes se fait de façon indépendante. C'est Graziella qui gère l'équipe intermédiaire et Roger qui gère l'équipe pré-novice. La gestion se fait aussi en collaboration avec le CA.

»Les 2 équipes font de l'autofinancement pour payer leurs compétitions, robes, musiques, hébergement...

»L'équipe pré-novice a fait 5 compétitions cette année et l'équipe intermédiaire en a fait 6. Il y a eu aussi des démonstrations.

»L'équipe intermédiaire a dû chercher un autre chaperon. Johanne Fontaine s'est offerte.

»Ce sera plus facile pour la prochaine directrice, car Nathalie a informatisé les dossiers.

»Nathalie remercie Roger, Graziella, les chaperons et l'entraîneur pour leur bon travail.

»Il y a un vidéo sur le site internet.

»Il y aura une initiation à la synchro dont le but sera de trouver de la relève. Les heures disponibles sont de 7 à 8 heures le samedi matin. L'entraîneur sera Lou-Ann Bezeau Tremblay. Il n'y a pas d'âge ni de critère d'admission. Ça prend 12 patineurs. Les frais sont de 111\$. L'inscription aura lieu le 26 mars. Le formulaire sera disponible sur le site.

»Les heures du lundi nous sont prêtées et permettent à nos deux équipes de se démarquer.

Commentaire : Maryse Fortin souligne la belle performance des deux équipes. Les deux équipes ont récolté la médaille d'or lors de leur première compétition.

Question : Un parent demande s'il y a possibilité de faire une équipe de synchro pour adulte à Mirabel. Nathalie dit qu'il n'y a pas d'ouverture pour cela. Richard mentionne qu'il y aura peut-être des heures disponibles dans la saison régulière pour l'équipe d'initiation.

Le rapport de Mme Nathalie Favreau relativement au synchro, apparaît en annexe I

UNIBEL



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

7h) Les Lauréats par : Chantal Ménard

- »Le 12 mars 2011 a eu lieu la soirée des patineurs. Le thème de cette année était : Le bal masqué. Nous avons eu un record d'assistance de 255 personnes. Nous allons demander la salle de St-Janvier encore l'an prochain. Ce fût une belle soirée. Chantal remercie les gens qui l'ont aidé.
- »Prix Suzanne Laurin a été attribué à Dominique Bélanger.
- »28 lauréats dans diverses catégories.
- » Mention spéciale aux Éclipses intermédiaire
- »11 lauréats régionaux. Les 2 équipes de synchro y sont invitées.
- »Nous avons eu des revenus de 4046,25\$ et des dépenses de 6854,12. Un déficit de 2807,87\$. Le déficit s'explique par le repas donné aux patineurs et par l'achat des trophées, du DJ...
- »Chantal recommande que tous les sommaires des compétitions des patineurs et des éclipses doivent être remis au responsable des compétitions.

Le rapport de Mme Chantal Ménard relativement aux Lauréats apparaît en annexe J

6i) La Revue sur glace par : Catherine Lagacé

- »Catherine dit qu'elle avait une belle équipe et énumère les membres de son comité.
- »Elle apprécie d'avoir l'ordinateur portable pour travailler et apprécie aussi la collaboration de la Ville et de la trésorière du club.
- »Il y a une diminution du nombre de patineurs inscrits et aussi des commanditaires. Ceux-ci ont maintenant des critères plus serrés. Le budget projeté en commandites sera difficile à atteindre et nous avons de grosses dépenses comme les costumes, son et lumières, collations aux patineurs...
- »Augmentation du prix des billets car les frais fixes augmentent et les commandites diminuent.
- »Catherine remercie le CA qui a décidé de donner une photo/patineur.

Le rapport de Mme Catherine Lagacé relativement à la revue sur glace apparaît en annexe K

7j) Autofinancement par Roger Guérard

- »Ça s'est déroulé moyennement. C'était difficile de ramasser l'argent pour 5 à 10% des gens.
- »Nous avons récolté environ 6200\$. 6 familles n'ont pas payé dont 2 ne patinent plus. Les familles qui n'auront pas payé ne pourront se réinscrire ni faire le Gala.
- »Nous allons évaluer le montant dont on a besoin et inclure l'autofinancement dans le coût d'inscription. L'autofinancement est nécessaire pour avoir un club fonctionnel.
- »L'autofinancement sera appliqué à chaque patineur.

Commentaire : Un parent dit que c'est cher pour une famille de 3 enfants. Chantal St-Arnaud suggère de faire un prix utilisateur-payeur car c'est plus simple.

Le rapport de M. Roger Guérard apparaît en annexe L



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

7k) Représentante des entraîneurs : Maryse Couturier (absente)

- »Maryse sera là encore l'an prochain comme représentante des entraîneurs.
- »Alexandre Héroux quitte l'enseignement.
- »L'aréna pour l'école d'été est à déterminer. Les informations pour le camp de jour seront sur internet.

Le rapport de Mme Maryse Couturier apparaît en annexe M

7l) Représentante de la ville :

- »Christine remercie chaque membre du conseil d'administration pour leur travail accompli et tous les bénévoles.
- »Une nouveauté cette année, la relocalisation du bureau du CPA au 2^{ème} étage de l'Aréna Jean Laurin. Les bureaux seront équipés de canon et de la connexion internet.
- » Bravo pour les différents événements (Revue sur glace 2010, soirée des patineurs et compé. Michel Proux) dont 2 patineuses se sont démarquées; Maude Massé et Mélanie St-Germain.
- »Christine dit que nous pouvons réserver la salle dès maintenant pour la prochaine soirée des patineurs.
- »L'entraîneur Chantal St-Arnaud a démissionné et il y a aussi Alexandre Héroux qui nous quitte.
- »C'est difficile de concilier les horaires des pros. Les prochains qui seront engagés devront être disponibles tous les soirs de cours.
- »Les personnes qui n'auront pas payé leur passage de PPP à Juvénile ne pourront plus s'inscrire.
- »Il faudra savoir comment gérer le tarif de l'autofinancement à l'inscription
- »Il y aura une augmentation de 5\$ pour l'inscription. La date limite est le 10 août.
- »Christine demande qu'on s'assure que nos heures de glace soient toujours utilisées.
- »Il y a eu une modification à la régie interne concernant les vêtements du club.

Le rapport de Mme Christine Beaulieu apparaît en annexe N

8) Modifications des règlements généraux

Il n'y a pas eu cette année de modifications apportées aux règlements généraux.
Richard nous invite à consulter le site internet pour prendre connaissance des règlements généraux, de la régie interne, des procès verbaux d'AGA. On y retrouve les critères pour la formation des groupes du Gala et les critères pour la nomination des Lauréats.



Club de Patinage Artistique Unibel

8515, rue Saint-Jacques

Mirabel (Québec)

J7N 2A3

Téléphone: (450) 475-2060

Courriel : info@cpaunibel.com

9) Période de questions :

Maryse Fortin réitère une demande pour scinder les inscriptions du style libre, des habiletés et de la danse. Christine dit que le Conseil municipal ne veut pas. Les danses coûtent plus chères à cause de l'accompagnateur. Maryse dit que ce qui est dérangement ce n'est pas tant le prix mais plutôt le fait d'utiliser des heures de glace que certains n'ont pas besoin. Richard dit qu'on peut utiliser les heures pour faire une autre discipline en autant que ça ne dérange pas. Par exemple, les sauts sont tolérés seulement qu'en style libre et les patineurs de synchro ne peuvent pas pratiquer attachés les uns aux autres en dehors des heures de synchro.

Chantal St-Arnaud demande pourquoi elle a reçu un e-mail pour apprendre qu'elle n'était pas choisie pour les PPP et cela sans explications. Chantal aurait aimé avoir une certaine reconnaissance pour les 12 années qu'elle a enseigné au CPA Unibel. Elle mentionne aussi avoir fondé les Éclipses. Richard répond que les entraîneurs PPP ont toujours été choisis comme ça. Cette année nous avons choisi 3 entraîneurs au lieu de 4. C'est une décision de comité pour des raisons administratives. Le critère d'ancienneté n'était pas un critère. Le but n'était pas d'obtenir une démission.

10) Dissolution du conseil d'administration

**Poste en élection : président, trésorière, 3 directeurs, 1 directeur synchro et 1 directeur gala*

11) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Président d'élection : Christine Beaulieu

Secrétaire d'élection : Julie Hébert

UNIBEL



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

12) Élections :

Un (1) poste de président (2 ans)

- « Marie-Claude Forget propose Marie-Chantal Tremblay qui refuse.
- « Daniel Roy propose Richard Pageau qui accepte.
- « Roger Guérard propose Daniel Roy qui refuse.

Richard Pageau est élu président pour un mandat de deux (2) ans

Un (1) poste de trésorière de (2) ans

- « Sylvie Carrière propose Dominique Bélanger qui accepte.

Dominique Bélanger est élue trésorière pour un mandat de deux (2) ans

Trois (3) postes de directeurs de deux (2) ans

- « Dominique Bélanger propose Josée Beauséjour qui refuse.
- « Chantal Larocque propose Johanne Fréchette qui accepte.
- « Josée Beauséjour propose Nathalie Nepveu qui refuse.
- « Ginette Ruffet propose Chantal Ménard qui accepte.
- « Marie-Claude Forget propose Roger Guérard qui accepte.
- « Marie-Chantal Tremblay propose Marie-France Tourigny qui refuse.
- « Catherine Lagacé propose Rock Pageau qui refuse.
- « Daniel Roy propose Ginette Ruffet qui refuse.
- « Johanne Fréchette propose Daniel Roy qui refuse.

3 personnes acceptent. Alors, il n'y aura pas d'élection.

Johanne Fréchette, Roger Guérard et Chantal Ménard sont élus directeur pour un mandat de deux (2) ans.

Un (1) poste de directeur de Revue sur glace pour un mandat de deux (2) ans.

- « Sylvie Carrière propose Catherine Lagacé qui accepte.

Catherine Lagacé est élue directeur de Revue sur glace pour un mandat de deux (2) ans



Club de Patinage Artistique Unibel
8515, rue Saint-Jacques
Mirabel (Québec)
J7N 2A3
Téléphone: (450) 475-2060
Courriel : info@cpaunibel.com

Un (1) poste de directeur synchro pour un mandat de deux (2) ans

«Nathalie Favreau propose Audrey Vallière qui accepte.
«Isabelle Racette propose France Létourneau qui refuse.

Audrey Vallière est élue directrice synchro pour un mandat de deux (2) ans

Commentaire : Christine Beaulieu propose que nous ayons 2 directrices synchro. Daniel Roy propose de faire un comité synchro. La directrice Audrey Vallière fera un sous-comité.

13) Levée de l'assemblée : à 11h18

Proposé par Roger Guérard
Secondé par Julie Hébert



Préparé par Line Éthier

Sont joints au dossier du club : Liste des présences, le bilan financier ainsi que différents documents informatifs remis aux membres à l'assemblée (annexe A à N)

Assemblée générale du 19 mars 2011

Page 9

C.P.A.



UNIBEL